Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212900484-20260320-DEL202619-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

MAIRIE D'EDERN

Date de convocation
17 mars 2026

Date d'affichage de la convocation :
17 mars 2026
(délai d'urgence voté en début de séance)

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 18

DEL 2026-19

OBJET

Représentants SIVOM

VOTE
POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de monsieur Jean-Paul COZIEN, Maire.

Etaient présents : Sandra BOUCHER, Pierre-Yves CHOSSEC, Solenn CŒUR-LE MEUR, Stéphanie CORRE, Jean-Paul COZIEN, Dominique DILOSQUET, Pierre-Alain FEREC, Camille GUILLOUX, Sébastien HAMON, Nadine HASCOET, Stéphane JAYR, Cyrille LE GUEN, Daniel MAZE, Andrée PAUGAM, Alain QUEAU, Patrice RANNOU, Maryline RIVIERE et Christelle TREUT.
Était absent et représenté : Samuel LARDEUX
Était excusé : Pierre-Yves CHOSSEC

Mme Dominique DILOSQUET a été nommée Secrétaire.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L. 5211-6 à L. 5211-8 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république,

Considérant qu'il convient de désigner 5 conseillers pour représenter la commune d'EDERN au SIVOM,

Après avoir délibéré, désigne :

Jean-Paul COZIEN
Nadine HASCOET
Camille GUILLOUX
Stéphanie CORRE
Pierre-Alain FEREC

en tant que représentants de la commune d'Edern au sein l'organe délibérant du SIVOM

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul COZIEN

MAIRIE D'EDERN (FINISTÈRE)